

LE PEUPLE

D. LYON,

du Rhône, de la Loire et de l'Isère

ABONNEMENTS

Phône, Loire et départements limitrophes..... 1 fr. 50
Autres départements..... 1 fr. 75
L'abonnement partant du 1^{er} et du 15 de chaque mois; il se paie d'avance.

Adressez toutes les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

N° 61 - Dimanche 15 Février 1903

5 centimes - EDITION HEBDOMADAIRE - 5 centimes

LYON, 120, rue Garibaldi, 120.
BUREAUX : SAINT-ETIENNE, 2, rue de Lodi (Café Argaud).
ROANNE, 14, rue Mulsant (Comptoir Darany).

ANNONCES

Les Annonces sont reçues aux bureaux du Journal:
M. l'Agence Victor FOURNIER, et dans toutes les succursales.
A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

On traite à forfait pour les Annonces importantes.
Toutes les insertions ayant un caractère anti-socialiste sont refusées.
Adressez toutes les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Chez les Mineurs -- Les Lucullus en déroute

Ceux de nos abonnés dont l'abonnement est dû sont priés de nous en faire parvenir le montant.

Dimanche 15 février, à 4 h., réunion du Comité de Direction du « Peuple », au local habituel.

Le Médecin du bloc

Le fameux Bloc vient de traverser une forte crise. La maladie dont il souffrait, atteinte une telle acuité, qu'on craignait un moment pour son existence. D'autant plus que les médecins habitués du malade se reconnaissent tous impuissants devant les progrès rapides du mal.

Heureusement le Diaforus de la Méthode Nouvelle veillait; et chose étrange, ce morticole avéré du prolétariat en mal d'émancipation, sut trouver le remède infailible qui guérit subitement la membre du corps malade sans qu'il eut besoin de recourir à l'amputation.

M. Jaurès, pourquoi pas le nommer, en intervenant de sa propre initiative résolu de prouver à ses confrères, les médecins de la Défense, qu'ils n'étaient tous que des petits élèves à peine capables de remplir le rôle d'intermédiaires, et qu'il n'y avait qu'un grand maître-médecin comme il ne pouvait y avoir qu'un seul Empereur de la phrase et que c'était lui, Jaurès, lui-même, de la « Réalité du Monde Sensible » et de la « Méthode Nouvelle ».

Or donc le nouveau Diaforus pour sauver le « Bloc » qui tombait déjà en décomposition, se creusa le ciboulot, et découvrit dans ses flacons un certain baume dont il avait seul le secret.

Sans crainte des émanations asphyxiantes qui commencent déjà à se pencher sur les plaies, les examina un moment et dans un acte superbe de dévouement les lècha de sa langue avant de les couvrir du fameux baume régénérateur.

L'effet fut presque immédiat, le lendemain, le « Bloc » soulagé, reprenait ses fonctions habituelles à l'établissement général de tous ceux qui se préparaient déjà à assister à ses obsèques.

Il advint même qu'un des organes principaux qui s'étaient montrés tout particulièrement atteints, reprit instantanément toute sa force et toute son énergie vitale, au point que depuis le miracle il n'a jamais paru aussi solide.

Mais direz-vous, cette cure radicale a dû coûter fort cher au malade et l'heureux médecin qui lui a distribué ses soins doit pouvoir se retirer des affaires après fortune faite.

Il n'en est pas tout à fait ainsi, le « Bloc » est un personnage fort égoïste, c'est même un pique-assiette qui mange à tous les râteliers; mais ce vice n'a fait pas fait pour arrêter l'humanisme de M. Diaforus-Jaurès. Notre grand homme, qui a accepté bien malgré lui les invitations du sultan de l'Elysée et les fonctions de la Vice-Présidence de la Chambre, affiche un certain désintéressement bien connu d'ailleurs de tous ses amis. Il n'est pas ambitieux pour deux sous, notre Diaforus national, et je suis certain que c'est conduit par le fouet, qu'il ira s'asseoir dans le fauteuil ministériel du prochain cabinet de « Défense républicaine ».

Dites donc après cela que la République n'est pas heureuse de posséder Combes comme Dieu et Jaurès pour prophète !

PIERRE NORANGE

Une Proclamation de Blanqui en 1849

Nous ferons sans doute plaisir à nos lecteurs en publiant dans notre organe socialiste, une proclamation, que le vain-

lant communiste révolutionnaire Blanqui, adressa aux membres du gouvernement provisoire de 1848 :

« Au gouvernement provisoire,
« Les combattants républicains ont lu avec une douleur... de la proclamation provisoire qui établit le coq gaulois et le drapeau tricolore.

« Le drapeau tricolore, inauguré par Louis XVI, a été illustré par la première République et par l'Empire : il a été déshonoré par Louis Philippe.

« Nous ne sommes plus, d'ailleurs, ni de l'Empire, ni de la première République.

« Le peuple est arrivé à la couleur sur les barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à la flétrir.

« Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le peuple et la garde nationale.

« Elle flotte éblouissante sur Paris, elle doit être maintenue. »

On sait que le verbeux Lamartine, répondit aux ouvriers qui lui présentaient le drapeau rouge, que ce drapeau n'avait fait que le tour du Champ-de-Mars, tandis que le drapeau tricolore avait fait le tour du monde.

Mais depuis 1848, le drapeau tricolore n'est plus que le drapeau de l'ordre quand il n'est pas celui de l'invasion, s'est saisi dans les masses des ouvriers de 1848 et mai 71, dans le coup d'Etat de 1852 et dans la débâcle impériale de 1870, dans les rhinomanes expéditions au Mexique, du Tonkin et de Madagascar, dans les fusillades ouvrières de la Croix-Rouge en 1831, de la rue Transnonain en 1834, de la Ricamarie et d'Aubin sous l'Empire et de Fourmies, Châlon et la Martinique sous notre République bourgeoise.

Notre drapeau rouge est le drapeau des travailleurs de tous les pays et des martyrs de la République.

LA POLITIQUE

L'affaire Dreyfus, dont on commençait à ne plus entendre que vaguement parler, va revenir sur l'eau, disant à peu près tous les journaux.

Elle fera oublier pour un moment l'affaire Humbert et l'affaire des Congrégations.

Pendant ce temps, les robots fouilleront le Code pour y dénicher un truc quelconque propre à faire élargir la « grande » Thérèse, et Romain Daurignac.

Dans le silence du cabinet, les préparations de ces petites sorceries, pour ne pas être complètes, n'en sera pas moins agréable aux deux personnages en question.

On aura tôt fait d'oublier aussi les congrégations; la presse ne parlera plus que de l'affaire et pendant ce temps les chers frères et les bonnes sœurs réintégreront en catimini, avec la complicité de nos gouvernants, les écoles et couvents un instant abandonnés; le monde noir recommencera à exercer tranquillement son lucratif commerce.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point le peuple pourra suivre le syndicat des « raseurs » politiques, mais, en tous les cas, nous estimons qu'il serait naïf au possible s'il se jetait de nouveau dans une mêlée dont l'issue ne peut que médiocrement l'intéresser, mêlée qui prend un caractère de grossière comédie, surtout à un moment où le problème social se pose d'une façon si inquiétante.

De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que la misère noire, on n'entend crier que la faim, on ne rencontre que de pauvres hères anémiques et pâles, le ventre creux et la bourse plate; la théorie des sans-travail, des crève-faim s'allonge indéfiniment, grossie journalièrement des ouvriers retardataires, congédiés des ateliers, où il n'en reste plus que pour peu, où il n'en restera bientôt plus un si cela continue.

Est-ce que dans ces conditions un large et vaste débat, au Parlement et dans la presse, sur la crise économique actuelle, ne serait pas plus intéressant que les histoires de brigand — l'affaire en est une — que l'on vient nous conter pour nous dorser la pilule ?

Messieurs les économistes bourgeois et les sentimentalistes auraient là une belle occasion de donner la mesure de leurs talents et de leur philanthropie; ils pourraient indiquer aux gens de leur monde et aux travailleurs les moyens de remédier à une crise qui, pour la grande majorité des ouvriers est arrivée à l'état aigu.

Gageons qu'ils n'en feront rien. Ils craindraient trop que le libre examen de la situation ne dévoile le mal dans sa racine et ne leur montre les hideurs de l'organisation « meurtrière » dont ils s'obstinent — et quand même — à demeurer les soutiens inconscients ou cyniques.

Si les travailleurs étaient de notre avis ils commenceraient par mettre les diables et la valetaille qui les sert, en demeure de se prononcer sur les voies et moyens propres à enrayer le chômage industriel, à mettre fin à la misère publique et à la crise économique qui fait des rava-

ges épouvantables au milieu des rangs ou vriers.

Ils exigeraient aussi que l'on cesse la ridicule comédie « nationalo-dreyfusiste » qu'on leur joue et qui ne leur donne rien à manger.

En Bretagne, les pêcheurs de sardine meurent de faim; de-ci de-là, rien ne va; la soierie et la métallurgie végètent, grossissant chaque jour le nombre des malheureux; les compagnies minières menacent leurs ouvriers de ne plus leur faire faire que cinq jours par semaine, puis quatre, puis trois...

Le problème social se pose plus brutalement qu'il ne s'était jamais posé.

Dès lors on devrait au moins, en face d'un avenir si menaçant, avoir la pudeur de ne pas amuser les gens avec de vagues calembredaines comme l'affaire qui ressemble par trop au jeu du bilboquet.

La première fois que l'affaire a vu le jour, la bourgeoisie, avec l'aide de complices déguisés et dissimulés dans le parti socialiste, a fait à celui-ci un mal considérable.

Il s'est depuis remis en partie de ses blessures, mais ce n'est pas une raison pour qu'il demeure indifférent à la reprise de cette comédie et qu'enfermé de nouveau, il se laisse tuer.

Il faut qu'il réagisse et arrache les masques aux sinistres farceurs qui veulent encore une fois de plus tenter d'exploiter la bêtise publique.

Souhaitons qu'en même temps qu'elle révélera la conscience ouvrière, cette nouvelle tentative d'agitation soit la fin du régime capitaliste et de la « dernière méthode ».

Pierre ARGAUD.

Promesses de Candidats et Actes d'Élus

Souventes fois nous avons démontré combien les actes des élus se défont de nos promesses de candidats.

On raconte à ce moment, dans les ateliers de typographie une histoire qui n'est pas faite pour nous faire changer d'avis.

Notre camarade Comby, ancien délégué du Syndicat de la typographie à la Fédération des Syndicats du Sud-Est, fut un des fermes soutiens de ceux qui, à tout prix, veulent arriver à être quelque chose, et, parmi eux, du dernier élu de Lyon, le petit « Maître » de la mairie de l'Yve arrondissement. Il espérait, pour prix de ses efforts, que celui-ci tiendrait sa promesse et lui ferait obtenir le modeste emploi qu'il brigait : gardien de la Morgue Comby, se voyait déjà installé au bas de la passerelle de l'Hôtel-Dieu, mais les renseignements recueillis ne permettaient pas, paraît-il, qu'il soit appelé à tenir compagnie aux trépassés.

Vous ne voulez pas de moi à la morgue disait Comby, à son ami Mossieu l'adjoint eh bien ! placez-moi dans un autre service ou sinon aux élections prochaines, je ferai connaître comment on peut se fier à votre parole.

L'ancien ouvrier typographe devenu maître imprimeur en même temps qu'adjoint était perplexé : Victor lui rendait le moindre emploi pour son protégé et celui-ci le menaçait de tout chambarder aux élections prochaines.

Il s'en fut trouver son ami Krauss, le député au « grand cœur » qui nullement embarrassé par si peu, lui fit ce suggestif langage : il n'y a qu'à placer ton Comby ou j'ai placé mon Châtea, et c'est ainsi que le dernier élu de Lyon se mit en mesure d'avoir une place à l'Asile de Bron pour son protégé si celui-ci devenait trop importun.

A la première demande de Comby, notre homme lui répondit que n'ayant pu le caser à la morgue, il pouvait lui offrir une situation à Bron : aujourd'hui, l'Asile départemental d'aliénés renferme un pensionnaire de plus, à qui l'on essaye de faire comprendre que la folie a envahi son cerveau.

Nous ne pourrions cependant pas affirmer que le cerveau de Comby fut bien solide, car il avait cru le malheureux, qu'un élu allait tenir les promesses du candidat; mais si une folie l'avait gagné c'est plutôt celle de la naïveté.

Les solliciteurs des élus du « plateau » n'ont qu'à bien se tenir... il y a encore de la place à Bron. Après Chane, Comby A qui le tour maintenant ?

Nos autocrates de la sociale Lucullus peuvent s'approcher à Louis XV d'avoir usé des lettres de cachet et de la Bastille; ils abusent eux des lettres d'internement d'empêcher les camarades de venir jusqu'à eux, de troubler leur digestion.

Grands cœurs, va !

B. BESSET.

Leurs Avocats

Les compagnies d'Assurances étrangères se sauraient pas leur métier, si elles ne s'assuraient elles-mêmes contre toute tentative de l'Etat français pour leur imposer son contrôle ou les déposséder.

Elles avaient le choix entre plusieurs moyens. On a dit à la Chambre que les compagnies avaient fait faire dans une certaine presse une campagne contre la mesure fiscale votée lundi. C'est bien possible.

Mais elles ont à leur disposition d'autres armes qu'elles jugent sans doute plus efficaces.

Elles se sont attachées comme conseils des avocats qui, par un singulier hasard, se trouvent être en même temps des hommes d'Etat très influents.

Nous citons, l'autre jour le cas de M. Waldeck-Rousseau, avocat-conseil de l'Equitable, aux modestes appointements de 100.000 francs par an.

Il n'est pas seul de son espèce. Un autre ancien ministre, qui fait l'être président du conseil, est avocat de la New-York aux mêmes appointements de cent mille francs.

Un troisième ancien ministre, homme politique très connu, est avocat-conseil de la Mutual Life, toujours aux appointements de 100.000 francs.

En cherchant bien, on trouvera les noms de ces deux grands personnages dont les précieux conseils sont payés si cher.

VERS L'UNITE

Il ne s'agit pas de parler sans cesse d'Unité ouvrière. Les mots sont superflus, s'ils ne sont point accompagnés des actes. Le Congrès de Montpellier a tracé les grandes lignes de la méthode de groupement. Nous devons, la masse doit suivre cette voie, même si nous devons renverser en route quelques obstacles créés par des individualités.

A Lyon, on a imaginé, dans certains cerveaux, des rivalités qui seraient simplement grossières, si elles n'étaient désastreuses pour la cause. Pour mener l'action d'une façon plus active, plus indépendante, les syndicats lyonnais ont créé depuis plusieurs années la Fédération du Sud-Est, comme à Bordeaux on a créé la Fédération de la Gironde; la Fédération de l'Oise, à Beauvais; la Fédération du Cher, à Bourges; etc., etc. On voudrait, ou plus exactement, quelques-uns voudraient dresser maintenant la Barre contre la Fédération et vice-versa. Singulier unitaire, ma foi, qui n'oubliant qu'une chose, c'est que ce qui existe ici en petit est la simple reproduction de ce que nous avons créé à Montpellier : organisation administrative d'une part, agitation active de l'autre.

Il faut que les Amis inquiètes et les amateurs de potins en fassent leur affaire, les organisations lyonnaises sauront faire leur devoir et nos deux groupements Fédération et Bourse, composés des mêmes éléments, sauront suffisamment délimiter leur champ d'action, pour donner à l'exemple d'une Union que les syndicats sauront imposer aux éternels négateurs.

A. BOURCHET.

Le Ver du Mineur

Dans les mines allemandes

L'ankylostomie ou ver de mineur continue à faire des ravages grandissants en Allemagne.

Il résulte des chiffres publiés par la Deutsche Bergarbeiter Zeitung (Gazette des mineurs allemands), que cette maladie, provoquant l'anémie et un état d'affaiblissement général, se propage avec une rapidité foudroyante dans la vallée de la Ruhr.

En 1896, il n'y avait que 6.4 personnes atteintes pour 1.000 mineurs; cette proportion, descendue à 4.4 en 1899, est remontée à 52.9 pour 1.000 en 1902.

Le danger est donc plus grand qu'il ne paraît.

Les mineurs du bassin de la Ruhr attribuent cet état de choses au mauvais entretien des mines, à l'absence ou à la malpropreté des latrines et des lavoirs.

Les associations des mineurs allemands vont entreprendre une active campagne, pour obtenir du gouvernement et des charbonnages d'énergiques mesures de préservation et d'assainissement.

Les Libres-Penseurs Belges

Réunion d'un Congrès à Bruxelles. — Les principales décisions de l'assemblée

Bruxelles, 10 février.

Les libres-penseurs de Belgique se sont réunis en congrès à Bruxelles. Les groupes de toutes les régions du pays étaient représentés.

Il a été notamment recommandé aux libres-penseurs d'indiquer dans leurs tentatives les régions du pays étaient représentées.

aussi la création d'une société mutuelle devant procurer des ressources à l'orphelinat rationaliste.

L'assemblée a décidé d'appuyer unanimement le mouvement humanitaire en faveur des victimes de la « Manœuvres » en Espagne, et s'est occupée enfin de l'entrée des congrégations en Belgique.

Il a annoncé que M. Crombez, député progressiste de Tournai, interpellera prochainement le gouvernement à ce sujet et demandera à celui-ci le nombre exact de religieux français venus en Belgique, s'informant s'ils ont rempli vis-à-vis des pouvoirs tous leurs devoirs. Une commission sera constituée à l'effet de déterminer quels sont les moyens à prendre pour enrayer l'entrée en Belgique des congrégations françaises. Un de ces moyens consistera à organiser dans le pays une campagne de meetings.

GOUTAGNY

Notre ami Goutagny, un militant dévoué, secrétaire du Comité de direction du « Peuple de la Loire » est mort samedi dernier.

Esprit généreux et enthousiaste, victime du patronat pour la Cause, Goutagny n'avait que des amis et ne laisse que des regrets sincères.

L'effacement nombreuse de tous les militants des organisations ouvrières à ses funérailles civiles en est un témoignage probant.

Nous adressons à sa veuve et à ses quatre enfants en larmes, à toute sa famille en deuil, l'expression de notre commune douleur et de nos plus vives condoléances.

LA REDACTION.

CHRONIQUE

En ce moment, surgit de l'ombre une grande figure humaine, celle de Spinoza. La ville de la Haye, créée à Rijnsburg, dans une maison qu'il occupa de 1661 à 1664, un musée qui commémore tout ce qui lui a appartenu et tout ce qu'il a consacré.

Spinoza ! Quelles vastes conceptions philosophiques sont évoquées par ce nom ! L'homme qui le portait est le père du panthéisme dans les temps modernes, et toute la philosophie de l'Allemagne, toutes les théories qu'on professe, sur Dieu et sur l'homme, dans ce pays sont celles auxquelles il a donné le jour.

Pourtant ses contemporains lui firent subir bien des peines et bien des affronts, et nulle vie n'est aussi tourmentée malgré la placidité de caractère du grand philosophe, que la sienne.

Et, cependant, Spinoza ne désira que le calme et la retraite laborieuse, mais la haine injuste des gens de son temps, le poursuivit de gîte en gîte, parce que sa pensée s'élevait au-dessus des conceptions étroites de son temps, il n'avait pas, dès le début, su cacher la grandeur de ses vues personnelles.

Né à Amsterdam, en 1632, d'une riche famille de Juifs portugais, ses parents lui firent donner une éducation très étendue.

Doué d'une grande précocité d'esprit, bien des côtés de la tradition hébraïque lui semblèrent obscurs; et il chercha des éclaircissements auprès de ceux qui l'entouraient, lesquels, ne purent, d'ailleurs, le renseigner. Le jeune homme fut donc obligé d'avoir recours à ses propres ressources; il s'ensuivit qu'il interpréta sa religion d'une manière particulière. Or comme il n'était point un jeune homme, assez renfermé pour ne rien laisser percer de ce qu'il pensait on en connut quelques bribes, qui furent rapportées au consistoire israélite d'Amsterdam; celui-ci fit comparaître, devant lui, le jeune homme, et le somma de s'expliquer. Ici commence pour Spinoza, la période des persécutions, car les théories qu'il émit déplurent tellement à l'assemblée juédique qu'elle lui intima l'ordre de ne plus mettre les pieds à la synagogue; ceci fut pour lui une vexation mais non une privation.

A partir de ce moment il se confina dans l'étude, lut Descartes et se rapprocha des catholiques, si bien même qu'il avait changé son prénom de Baruch en celui de Benoit, on crut un moment qu'il allait se faire chrétien; il n'en fit rien.

Ses travaux ayant montré à quel vaste était son cerveau, ses amis corrigéonnaires firent tout ce qu'ils purent pour ramener à eux le style puissamment intellectuel; mais il lui offrit une pension de 1.000 florins, non pas pour recommencer à professer le judaïsme mais tout simplement pour venir parler par ses de temps en temps; il repoussa cette offre et refusa d'accéder à leur désir, si bien que la haine des Israélites contre lui n'eut plus de borne, on croit même qu'ils complotèrent de le faire assassiner. Le fait est qu'un jour qu'il passait devant la synagogue portugaise d'Amsterdam, un fanatique se précipita sur lui et le blessa d'un coup de poignard.

A la suite de ces incidents il quitta la ville et vit du produit de la fabrication d'un instrument d'optique qu'il a inventé.

Mais de nouveau, les rabbins d'Amsterdam le proscrivirent. Pour se défendre, il écrivit son apothéose qu'il ne fit même pas éditer, puis se retira à Rijnsburg, dans la maison où va être installé le musée.

A ce moment, il publia un commentaire de Descartes qui souleva tant de colères autour de lui qu'il fut contraint d'abandonner.

Il se retira à Voorburg où il ne chercha que la silence et le recueillement. Mais bientôt son isolement est trahi et de tous côtés on vient lui demander conseil.

Spinoza avait un grand mérite pour les gens de ce monde : une coupe au fait et un pot de bière constituaient son menu coutumier ses vêtements étaient simples et mal entretenus « parce que, disait-il, on n'a pas besoin d'entourer une chose aussi précieuse que le corps, d'une enveloppe précieuse. »

L'argent ne le tentait point. Son ami de Vries lui ayant proposé 2.000 florins pour qu'il n'ait plus besoin de vendre ses verres de lunettes, il repoussa cette offre et lorsque la même de Vries la fait à mourant son légataire universel, il refuse encore. Jean de Witt lui fit une pension de 200 florins; après l'assassinat de cet homme d'Etat, les héritiers contestèrent les droits de Spinoza; celui-ci, sans aucune discussion, leur céda le titre de rentier, les héritiers de Witt en furent tellement confus qu'ils le supplèrent de l'accepter de nouveau.

Lorsqu'en 1672 nos armées occupèrent la Hollande le prince de Condé fit venir Spinoza à Utrecht, séjour du commandant des troupes françaises. Le prince demanda au philosophe de céder un de ses livres à Louis XIV moyennant quoi, celui-ci lui ferait une pension. L'auteur d'Hottique, refusa encore. Pour comble de malchance, cette visite finit par coûter cher, car en repartant du camp français il fut pris pour un espion et ne dut son salut et celui de son logeur qu'à son sang-froid.

On voit quel mépris Spinoza professait pour le luxe et que seule l'étude lui était chère. Il y a pourtant dans sa vie un roman d'amour, un de ces jolis coïts de fraîcheur comme peu d'hommes en trouvent dans leur existence. Après avoir comparu pour la première fois devant le consistoire d'Amsterdam, qui après avoir entendu l'exposé de ses théories, le déclara du sein d'Israël, il fut contraint d'abandonner sa famille et se réfugia chez son ami le médecin catholique Van den Ende. La fille de ce docteur était fort belle, Spinoza en devint éperdument amoureux et le lui dit. La jeune fille n'aimait point Spinoza d'amour, mais d'une double intelligence, de bonté et de beauté elle proposa au jeune homme de chercher l'oubli dans l'étude, et les deux jeunes têtes se courbèrent l'une à l'autre, sur les ouvrages des grands philosophes.

C'est ainsi que se forma Spinoza, et la belle jeune fille créa ainsi le gé-

nie qui influence tous les cerveaux du xix^e siècle et qui laisse son empreinte même sur Voltaire.

Spinoza mourut en 1677 d'une phthisie pulmonaire laissant parmi ses œuvres un livre inachevé, le *Tractatus politicus*.

Le Bilan de la grève des Mineurs

Maintenant que les esprits sont apaisés et que nous sommes revenus à la période de calme, il est temps de dresser le bilan de la grève générale des mineurs, à seule fin de démontrer à qui incombent les responsabilités.

Mais, auparavant, il est nécessaire de revenir au Congrès de Lens, pour bien prouver que c'est toujours par les mêmes hommes que les mineurs ont été trompés.

On se rappelle que c'est au congrès tenu à Lens en avril 1901 que la grève des mineurs fut votée pour la première fois, sur la proposition de Basy et de tous les délégués du Nord et du Pas-de-Calais.

On devait consulter les ouvriers par voie de référendum et si la majorité des mineurs se prononçait favorablement à la grève, par solidarité pour les camarades de Montceau-les-Mines, qui étaient en grève depuis trois mois.

Le référendum eut lieu : 30.907 ouvriers sur 51.524 votants se prononcèrent pour la grève de solidarité, et ce malgré toutes les manœuvres de politiciens tels que Basy, qui le gouvernement avait chargés de faire échouer la grève. On sait que le député du Pas-de-Calais s'acquitta à merveille de la mission qui lui avait été confiée.

Voyant que, malgré toutes ses ruses et les manœuvres qu'il avait employées pour que le référendum ne fût pas en faveur de la grève, la majorité s'était prononcée contre son sentiment, il décida de ne pas se soumettre à cette décision et fit lancer par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais un appel invitant les ouvriers à ne pas chômer, sous le prétexte que la grève de Montceau était une grève locale et que l'on ne pouvait pas, par simple esprit de solidarité, faire la grève générale.

Dans la Loire, on vit également Cotte, Gilbert, Mure, Bouchard, etc. — les mêmes qui avaient proposé au congrès de Lens la grève de solidarité en faveur de Montceau — aller combattre la grève générale dans les réunions. Ils disaient aux ouvriers : « Ne votez pas pour la grève de solidarité ; conservez vos forces pour le 1^{er} novembre ; à ce moment, si le gouvernement ne nous a pas donné satisfaction, nous ferons la grève générale pour toutes nos revendications ; ce serait une fausse manœuvre de faire la grève générale par solidarité avec les ouvriers de Montceau, qui n'ont que des réclamations locales », le tout agrémenté de boniments du même cru. Heureusement qu'à côté de ces fumistes, il y avait des hommes énergiques et c'est grâce à leurs efforts que le bassin de la Loire se prononça en majorité pour la grève générale.

Cette solution n'était pas du goût des politiciens ministériels dont le mot d'ordre était : pas de grève. Sous le ministère Millerand-Galliffet, il valait mieux sacrifier les camarades de Montceau que de nuire aux intérêts du baron de Saint-Empire. C'est pour cela que, dans la séance du 5 mai, le comité fédéral national, malgré les protestations d'Escalier et de Merzet, approuva le secrétaire Cotte de ne pas avoir lancé le mot d'ordre pour la cessation du travail.

Les camarades de Montceau venaient d'être sacrifiés par la majorité domestiquée du Comité national.

(A suivre) Jules ESCALIER.

C'est encore toujours la même chose : nous ne pouvons insérer tous les articles reçus et utiles.

Nous avons la ferme assurance que cela changera avant peu.

Il faut vraiment que le camarade Escalier soit un homme qui gêne beaucoup la bande Luculus, pour que tous les gros et petits roquets de la *Croixade* aient essayé de le salir depuis deux années qu'ils aboient ses chausses. Il est vrai que le camarade Escalier est d'un bon tempérament. Malgré toutes les insinuations que l'on a débitées sur son compte, il ne s'en porte pas plus mal pour cela.

Mais sans vouloir me faire foi le démentir le camarade Escalier, il me sera bien permis de répondre à tous ses calomnies, qu'ils perdent leur temps, s'ils croient descendre Escalier auprès des Mineurs. Ils ont écrit incusé sur mensonges, calomnies sur calomnies, cela ne prend pas auprès des ouvriers conscients qui connaissent vie militante d'Escalier, et celle de ses calomniateurs.

A ROANNE

Samedi prochain, nous publierons un article important intitulé : *Ligne de conduite*, arrivé trop tard cette semaine.

Roanne, 13 février, 1903.

Citoyen Rédacteur,

N'ayant pas été jusqu'aujourd'hui un lecteur assidu de *Le Peuple de la Loire*, j'ignore les motifs qui ont donné lieu à un entretien paru dans son dernier numéro, et dans lequel le nommé Crozier — Duret du *Peuple de la Loire* — est, en termes très vifs, rappelé à la pudeur.

Si cette polémique — puisque polémique il y a — est le fait de questions personnelles, je n'interviendrais pas, mon intervention serait déplacée. Mais s'il en est autrement, et que l'ami et conseiller de M. J. d'In, maire de Saint-Etienne, se permette de diriger des attaques contre notre Parti ou de critiquer un de ses membres — comme il l'a déjà fait à une époque contre Grosse, Lafargue, Marx et d'autres ; je l'avertis charitablement que je l'enverrai à la publicité de votre journal une lettre d'ordre l'obligeant de faire l'année 1881, et signer Ch. A. de Coffin.

Pour le moment, je ne fais pas davantage de commentaires.

C. C.

Bulletin des Mineurs

Circonscription de Méons

Hiers soir, jeudi, a eu lieu une réunion organisée par les partisans de la candidature du citoyen Grangier au poste de délégué mineur de la circonscription.

Ils avaient demandé une salle du groupe scolaire du Soleil, salle qui avait été accordée précédemment à M. Chabanon, conseiller municipal, délégué sortant.

Il est inutile de dire que la salle d'école n'a pas été accordée au citoyen Grangier qui, cependant, a fait une démarche à la mairie et à la préfecture. En présence du refus d'accorder cette salle d'école, les assistants ayant vainement attendu l'ouverture des portes, se rendirent au cercle du *Réveil Social*, dont la vaste salle fut bientôt pleine, archi comble. Plus de 100 mineurs étaient présents.

Le bureau est ainsi composé : Président, Boudarel ; assesseurs, Quillard et Maire ; Secrétaire, Jacquemond.

La parole est tout de suite donnée au citoyen Grangier, qui assure la contradiction à tous ceux qui voudront la soutenir.

Durant une heure, il fait une véritable conférence très intéressante et très écoutée sur la mission du délégué mineur. Il donne connaissance de la loi et en fait la critique.

Puis il passe à la critique des rapports du délégué sortant, M. Chabanon. Il démontre, avec applaudissements de tous ceux qui l'ont écouté, que, après les accidents, il n'a jamais rien fait avant pour les prévenir.

Il reproche à M. Chabanon d'avoir mis sur ses prospectus : *Syndicat des mineurs de la Loire*, pour faire croire qu'il était le candidat du Syndicat. C'est une manœuvre grossière. Il n'est pas du tout le candidat du Syndicat.

Le citoyen Grangier lui reproche aussi de toujours se poser en victime, en martyr. C'est une corde grossière. M. Chabanon est cafetier. Il est conseiller municipal. A ce titre, il touche 500 francs par an, quand ce n'est pas davantage, pour s'en faire de déplacement au Lignon ou ailleurs.

Il a douze ans qu'il est délégué mineur. A ce titre, il gagne déjà autant que la plupart des mineurs.

Quand on a une telle situation on n'est pas victime. M. Chabanon, cette corde est usée !

Si je suis élu et si la Compagnie me renvoie, dit le citoyen Grangier, je n'irai pas chanter sur les toits que je suis une victime.

Les victimes, ce sont ceux qui n'ont plus de travail à la mine et qui sont sans autres moyens d'existence.

M. Chabanon ne parle pas de leur côté sa place.

M. Chabanon demande la parole pour répondre. Il n'est pas ingénieur ni mécanicien, dit-il, il est simplement mineur. C'est pourquoi, s'il a entendu le citoyen Grangier avec plaisir et avec intérêt, il ne peut le suivre sur son terrain scientifique. C'est avec d'ignorance fait sourire l'assistance. Puis M. Chabanon cherche à présenter la défense de ses rapports. Il plaide la bonne foi. Il dit que les camarades devraient mieux le renseigner. Il ne peut descendre tous les jours dans la mine et savoir tout ce qui s'y passe.

Si au lieu d'y rester deux heures et de presser en bourgeois devant les ouvriers, vous y restiez 9 ou 10 heures, comme nous, et vous montriez un camarade, réplique le président, vous sauriez ce qui s'y passe, dans la mine !

M. Chabanon reste un instant désorienté par cette tuile. Enfin, il termine en affirmant que s'il a gagné certains mois 160 ou 170 francs comme délégué mineur, d'autres mois il n'a gagné que 110 ou 120.

— Nous vérifierons cela, dit le président.

Deux citoyens prennent ensuite la parole pour poser des questions à M. Chabanon. Ils le font en termes vigoureux. Le citoyen Mercier, notamment, lui reproche de soutenir les traites à la cause comme Bouchard, qui a trahi les mineurs de la Loire au Congrès d'Alais.

M. Chabanon répond en faisant l'apologie de Bouchard et en attaquant vivement le citoyen Escalier, qui n'est pas là pour lui répondre. M. Chabanon en arrive à prendre la défense du Comité national et de son secrétaire général, Cotte.

A bas Cotte ! crie-t-on. Et l'argent des grévistes ! A bas les fumistes !

M. Chabanon commence à comprendre qu'il a fait un impair, aussi s'empresse-t-il de faire remarquer qu'il n'est pas membre du Comité national, lui ! Il ne manquera plus que ça ! Il est onze heures. La réunion a commencé à 8 heures.

Le président propose la clôture, qui est prononcée. Puis il met aux voix l'ordre du jour, qui est le suivant : « Les mineurs de la circonscription de Méons, réunis au cercle le *Réveil Social*, au Soleil, le jeudi 12 février, approuvent les déclarations du citoyen Grangier, et prennent l'engagement de soutenir sa candidature au scrutin de ballottage. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité, moins quatre mains qui s'élèvent à la contre épreuve. M. Chabanon a une escorte de quatre personnes !

Le président propose ensuite de choisir un candidat délégué suppléant, parmi les candidats délégués titulaires qui se sont désistés pour le citoyen Grangier.

Le nom du citoyen Maire, qui arrive après le citoyen Grangier est prononcé par plusieurs assistants. Le président le met aux voix. Il est adopté à l'unanimité, moins deux voix.

Les candidats sont donc : Grangier et J.-B. du n^o 5 Mars, comme titulaire, et Maire, du puits Verpilloux, comme suppléant.

La séance est levée ensuite, après que deux membres ont été choisis pour l'assemblée pour surveiller les opérations du scrutin. Comme on le voit, la conférence est très limitée autour de M. Chabanon.

On me permettra de formuler mon opinion d'électeur au sujet du scrutin de ballottage de Méons.

Deux seuls candidats sont en présence :

M. Chabanon d'un côté, du côté du gouvernement et des compagnies, et le citoyen Grangier, du côté des ouvriers.

On sait que tous les autres candidats titulaires se sont désistés en faveur du citoyen Grangier, qui peut ainsi compter sur plus de 190 voix contre 116 à M. Chabanon.

Les électeurs mineurs n'ont plus à hésiter : ils doivent voter pour le citoyen Grangier.

On connaît l'attitude de M. Chabanon qui a toujours combattu les meilleurs militants du syndicat, les citoyens Beauregard, Escalier, Deloche, Giraud, etc., et qui a toujours marché avec les traites à la cause, les Bouchard, les Javestre, les Cotte Gilbert et autres valets du gouvernement.

On a fait M. Chabanon pendant la grève ?

On était-il ? Pendant que les autres se seraient le centre, il déferait la grève, il marchait avec ceux qui ont réussi à l'étranger et touchait toujours régulièrement son indemnité de délégué et son indemnité de conseiller, sans parler des recettes de son café.

Camarades mineurs, au rancart le politicien Luculus Chabanon ! ! ! Votez tous pour Grangier !

DURAND.

Voter pour M. Chabanon, c'est voter pour un fumiste, oui, en 12 ans, n'a songé qu'à sa situation personnelle.

Voter pour le citoyen Grangier, c'est voter pour un homme sérieux, qui connaît sa mission et qui aura à cœur de la remplir.

CIRCONSCRIPTION DE TERRENOIRE

Le citoyen Gardan adresse aux mineurs le remerciement suivant :

Camarades, Malgré les calomnies et attaques des agents des Compagnies et des politiciens, vous m'avez élu et honoré une fois de plus de votre confiance.

J'ai la conviction d'en avoir toujours été digne dans le passé.

Je vous promets sincèrement d'en être toujours digne dans l'avenir. Je saurai sans cesse me rappeler non seulement mon devoir est de veiller à votre sécurité, mais aussi d'être toujours avec les exploités contre les exploiters.

Camarades, soyez persuadés que je n'y faillirai pas.

Merci pour votre inébranlable confiance et comptez sur moi.

GARDAN.

Résultats des Elections des Délégués

A MEONS

Voici les résultats des élections de Méons, comprenant cinq listes :

Inscrits : 661.

Votants : 305.

— Chabanon, délégué sortant, 116 voix
— Boucye, délégué, 117
— Grangier, 68
— Moulin, délégué, 63
— Maire, 50
— Magnol, délégué, 49
— Seux, 44
— Coassy, délégué, 44
— Vuilleme, 21
— Chane, délégué, 21

Bulletins nuls, 8.

Il y a ballottage.

Les candidats Maire, Seux et Vuilleme, se désistent en faveur du citoyen Grangier, suivant l'engagement pris en réunion.

Au second tour de scrutin il ne restera donc en présence comme candidats titulaires que les citoyens Grangier et Chabanon, et comme candidats suppléants Moulin et Boucye.

Les citoyens Grangier et Moulin donneront une réunion, jeudi à 7 heures, au groupe scolaire du Soleil, salle de l'école maternelle. Ils exposeront leur attitude et leur ligne de conduite.

On entendra des vérités !

La réunion sera contradictoire et M. Chabanon pourra se défendre.

A ROCHE-LA-MOLIERE

Inscrits : 669.

Votants : 379.

— Ploton Gabriel, 163
— Bonnelle Léon, 63
— Prénat J.-B., 111
— Baroux Auguste, 100
— Rullière Pierre, 105
— Rolly Pierre, 105

Il y a ballottage.

A FIRMINY

Circonscription Latour

Electorats inscrits : 332.

Votants : 210.

— Brioude, tit. sort., 210 ELU
— Tardy, sup. sort., 210 ELU
— Barrasson, candidat tit., 33
— Homeyer, cand. sup., 33

Circonscription Malajolte-Montred

Electorats inscrits : 688.

Votants : 267.

— Jabrin, cand. tit., 170
— Grand, sup. sort., 169
— Moulin, délégué, 30
— Meunier, cand. sup., 31
— Tiblier, cand. tit., 30
— Troussieux, cand. sup., 29
— Bernard, cand. tit., 28
— Vacher, cand. sup., 37

Il y a ballottage.

A LA TALAUDIERE

Inscrits 721, votants 430.

— Pégat, 281 ELU
— Ravel aîné, suppléant, 271 ELU
— Maisonneuve, 114
— Seux, suppléant, 94

Le délégué sortant Maisonneuve est donc battu.

La Chambre syndicale des ouvriers mineurs de la Loire invite tous les ouvriers mineurs qui n'ont pas été réintégrés dans leur poste depuis le premier jour de la déclaration de la grève à se présenter au bureau du Syndicat.

Ils devront donner leurs noms, prénoms et adresse, en même temps qu'un avis sur la procédure à suivre pour intenter une action contre les Compagnies qui ont violé l'article 5 du compromis d'arbitrage, si tel par elle.

Ces déclarations seront reçues jusqu'au 15 février 1903.

Pour le Syndicat et par ordre.

Le Secrétaire : BEAUREGARD

CIRCONSCRIPTION DU CROS

Rapport du délégué G. D'Arroche, en date du 7 février 1903

Je descends par la fenêtre du puits mille pour procéder à ma visite réglementaire.

Dans la contrée dite de la Bâtie où je visite tous les chantiers qui y sont en exploitation, le chemin de rouille qui dessert les chantiers 12 et 17 et le premier plan de la 16^e couche sont en très mauvais état ; le botaie y est cassé. Pour la deuxième fois, je signale ces déficiences aux intéressés. Des accidents peuvent parfaitement se produire et je préviens d'ores et déjà la Direction que c'est à elle seule qu'en incombera la responsabilité.

Pour montrer combien est coupable le désintéressement de la Direction et à quel point lui apparaît comme quantité négligeable la santé des forçats qu'elle occupe, deux chantiers 1^{er} et 18 qui sont en trébuchement, sont absolument dépourvus d'aérage. La chaleur et la fumée suffoquent. Est-ce donc chose impossible que l'installation d'une colonne d'air ? Cette réparation s'impose et votre intérêt, MM. les ingénieurs et Directeur, vous y convie.

Dans la contrée des Chaumettes, que je visite ensuite, le chef des Nègres qui a nom Rousson, à l'entreprise du tracage du premier plan. Ce tracage se fait dans le rocher. Naturellement la poudre y est utilisée. Là, encore, absence d'air. Seriez la fumée et la chaleur épuisement et les ouvriers qui y sont occupés travaillent sans comme des vers ce qui n'empêche point la saur de rouiller sur leur corps. La Direction préfère payer des sommes dérisoires au parasite Rousson que de faire les réparations nécessaires et ne pas ruiner la santé de ses ouvriers.

C'est encore pour la deuxième fois que je porte ces faits à la connaissance de la Direction. Celle-ci s'en moque comme de Colin Taron, soit. Mais le corps des Mines et M. le Préfet n'ont-ils pas le devoir d'imposer les réparations nécessaires ? Ne doivent-ils pas faire respecter les rapports du délégué mineur ?

Si, à ma prochaine visite, satisfaction ne m'a pas été donnée, j'aviserais aux moyens efficaces à employer pour assurer la sécurité des ouvriers de cette mine.

Ma visite terminée, je remonte par la même fenêtre.

Le Délégué,

Georges DELOCHE.

Les Funérailles du citoyen Goutagny

lundi à 4 heures et demie, ont eu lieu les funérailles civiles du citoyen Goutagny, une victime de la dernière grève, secrétaire de la caisse de secours des mines du Cros.

Pier de 1200 personnes l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Trois drapeaux rouges précédèrent le corbillard.

C'étaient les drapeaux du *Syndicat des mineurs de la Loire*, de la *Librepensée* et du *cercle le Réveil Social*. Cinq belles couronnes étaient portées par les amis du défunt.

Amicalité, sur la tombe, le citoyen Beauregard, secrétaire du Syndicat des mineurs de la Loire et de la Fédération de la Loire, a pris la parole au nom de ces organisations.

Voici le texte de son discours :

Camarades,

Au nom du syndicat des mineurs de la Loire, j'ai le devoir d'adresser au citoyen Goutagny un dernier adieu.

Vous tous, qui avez tenu à accompagner au champ d'ici repos sa dépouille mortelle, vous qui manifestiez le vaillant militant et le dévoué camarade que nous venons de perdre, Goutagny était un de ceux dont la cause ouvrière et syndicale peut être fière. Nous pouvons dire avec orgueil qu'il était au premier rang parmi les plus braves défenseurs de notre cause. Travailleur, laborieux et d'ailleurs, à la conscience droite et franche, nos adversaires eux-mêmes étaient obligés de reconnaître sa probité, sa loyauté, son honnêteté. Goutagny, vous le savez, camarades, a néanmoins été une victime ; le patronat l'a impitoyablement frappé à la fin de la dernière grève, retirant un emploi qu'il occupait depuis de nombreuses années, lui faisant un crime de s'être solidarisé avec ses frères de misère.

Marqué à l'encre rouge, pourchassé partout par le patronat, il n'avait pu trouver encore du travail nulle part.

La haine des exploités était si grande contre Goutagny que, récemment, ces jours derniers, ils voulaient même l'obliger à se retirer de la caisse de secours des mines du Cros, dont il était le zélé secrétaire depuis longtemps déjà.

La mort cruelle et injuste, en frappant notre ami, termine l'œuvre de haine et d'inimitié de nos adversaires capitalistes.

Nous pouvons dire que c'est l'ennemi qui a causé la triste fin de ce bon et vaillant homme, qui a été victime de notre cause.

L'assistance nombreuse autour de cette tombe, qui va se lever pour tous, est une preuve que Goutagny était estimé, aimé, possédait des sympathies et des amitiés profondes. Je remarque ici la présence de tous les militants syndiqués et socialistes de Saint-Etienne.

Tous ont voulu apporter à Goutagny un dernier témoignage d'amitié et prouver à sa famille qu'ils partagent avec elle sa douleur et son deuil.

Citoyen, Goutagny, adieu.

Ton souvenir restera toujours gravé dans notre esprit, comme celui d'un homme de devoir et comme celui d'un fidèle combattant de notre cause.

Goutagny, adieu dans en paix ; que la terre te soit légère.

Après le citoyen Beauregard, le citoyen Delmorès a prononcé aussi, au nom de

l'idée socialiste et de l'idée de la libre pensée, quelques paroles d'adieu.

Un journal officieux du malin a annoncé que le citoyen Goutagny avait, sur les démarches de M. le préfet, pu reprendre son poste et être réintégré aux mines du Cros.

Cela est absolument faux.

On n'a pas vu reprendre le citoyen Goutagny. Et s'il est vrai que M. le Préfet a fait des démarches, elles ont été absolument nulles.

Dans son zèle à plaire à ses maîtres et à les défendre, le journal en question, la Tribune pour ne pas la nommer, ferait bien de ne pas annoncer des faits aussi erronés, sur lesquels personne ne peut être trompé.

Petite Gazette

La production du charbon en Allemagne

La production du charbon en Allemagne en 1902 a été de 107.390.000 tonnes, contre 105.417.000 tonnes en 1901, soit une diminution de 1.973.000 tonnes, c'est-à-dire moins de 1 p. c. Pour les mines syndiquées, la production est en moins-value de 1.800.000 tonnes ou de 34,2 p. c., alors que les mines non affiliées et les mines appartenant aux haut-fourneaux, dans le district de Dortmund, sont en progrès de 800.000 tonnes ou de 12 p. c., alors qu'en 1901 il y avait eu pour elle augmentation de 534.233 tonnes ou 6,8 p. c. Cela fait en deux ans 1.350.000 tonnes ou 17 p. c. d'augmentation pour les mines non syndiquées, une diminution de 3.470.000 ou 7 p. c. pour les mines syndiquées.

Cette concurrence qui grossit lentement, ne va-t-elle pas atteindre le syndicat ? On s'en préoccupe. On s'en préoccupe, et cela d'autant plus que les nouvelles mines ouvertes pendant la période d'infatigable ont peu à peu en exploitation ; leur production constitue une charge, puisqu'il faut, afin de lui faire une place, imposer des restrictions. On prétend que l'entente et le Syndicat ont été avantageux aux entreprises médiocres et moyennes, tandis que les compagnies puissantes en outillage et en capitaux en ont tiré moins de profit.

Pour bien comprendre la désorganisation du marché allemand, après la prospérité de 1895 à 1900, il suffit de se rappeler que la production avait augmenté de :

Pour la houille, de 33 p. c.
— la fonte, de 55
— les seix, de 100
— le ciment, de 50

Les importations progressaient plus que les exportations ; l'écart, qui était de 802 millions en 1895, est de 1.154 millions de marks en 1900. Malgré cet accroissement de matières premières et de marchandises, les prix haussent :

La houille, suiv. les qual. de 20 à 28 p. c.
Le coke, de 60 à 93
La fonte, de 59 à 98
Le plomb, de 61 à 68
Le cuivre, de 65 à 66

La consommation intérieure a augmenté, mais dans une certaine mesure, cette progression a été artificielle et temporaire, en tant qu'il s'agit de créer ou d'agrandir des établissements industriels pour lesquels il a fallu des matériaux de construction et de l'énergie. De 1896 à 1900, la consommation du fer, calculée par tête, progressa de 90 kilogrammes à 131, en 1901, elle n'est plus que de 89, en 1902, elle tombe à 73 kilogrammes. C'est dans ces conditions que l'action des cartels s'est fait sentir de tout son poids pour stimuler l'exportation et décaler le marché intérieur dans les cinq premiers mois de l'année, l'importation du fer et des autres métaux en 1900, de 2,5 millions en 1902, alors que l'exportation progressa de 13,9 à 24,9 millions de quintaux. Cette augmentation n'a pu se faire qu'au prix de sacrifices, de rebais, dont les consommateurs indigènes ont payé les frais.

Le prix du sucre

On nous demande de divers côtés, à quelle époque entrera en vigueur la nouvelle loi sur les sucres. Les bons contributeurs vont-ils continuer longtemps à user le rôle de leur Anne ?

La réponse, la voici : la loi qui a fixé le nouveau régime des sucres et qui per mettra, d'après les prévisions les plus autorisées, d'avoir le sucre à treize sous le kilogramme, entrera en vigueur le 1^{er} septembre prochain.

Les Emplois civils

Le ministère de la Guerre vient de publier une statistique relative aux emplois civils mis à la disposition des anciens militaires. Ce travail consiste en une comparaison entre le nombre des vacances qui se sont ouvertes dans chaque emploi, le nombre des places de grades et le nombre des nominations faites en faveur des officiers sous-officiers, caporaux et brigadiers pendant l'année 1901.

Il est à remarquer que certains emplois ne sont presque pas demandés, alors que d'autres, ceux précisément qui offrent le moins de places disponibles, sont beaucoup plus recherchés que ne le comporterait les avantages qu'ils présentent.

C'est ainsi que, dans la sous-direction pénitentiaire, les emplois de gardien et de surveillant sont demandés par 1.000 candidats ; alors qu'il existe seulement une centaine de places. Aucune nomination n'a d'ailleurs été faite.

Par contre, l'emploi de facteur local ou rural est le plus demandé ; 5 demandes pour 1,53 places.

Sur l'ensemble de 690 emplois environ énumérés dans les deux décrets, comme devant être réservés ou donnés de préférence aux anciens militaires, une cinquantaine seulement présentent des vacances, et l'on a fait 291 nominations.

Est-ce une réparation ?

Dans la floraison violette, récemment éclose, on a cueilli une ramette d'officier de

LE PHÉNIX

Grand Phonographe pour Gros cylindres

PERFECTIONNÉ

Modèle 1903

Nouveau

Afin de prouver la réelle perfection du PHÉNIX, nous offrons de l'expédier à l'examen pour trois jours, tous les frais à notre charge.

Le PHÉNIX est un appareil scientifique de précision, ce nous vendons avec la plus absolue confiance, puisque nous le livrons avec un crédit de

Vingt-deux mois
pour le prix inouï de 154 francs, payables :
7 FRANCS par MOIS
23 Centimes par Jour

Ces prix et ces conditions sont inouïs et n'ont jamais été offerts. Le premier versement mensuel n'aura lieu qu'après avoir reçu et essayé l'appareil.

Inouï Fantastique Sensationnel

Avec le "PHÉNIX" perfectionné, modèle 1903, la voix humaine est reproduite deux fois plus forte qu'elle ne l'est en réalité; un chanteur, ayant enregistré une romance à mi-voix, sera émerveillé de l'entendre reproduite avec le son de sa voix, augmenté du double de sa force, tout en conservant le ton naturel.

Seul Phonographe au Monde ayant une telle puissance d'émission qu'on peut l'entendre distinctement à 500 mètres.

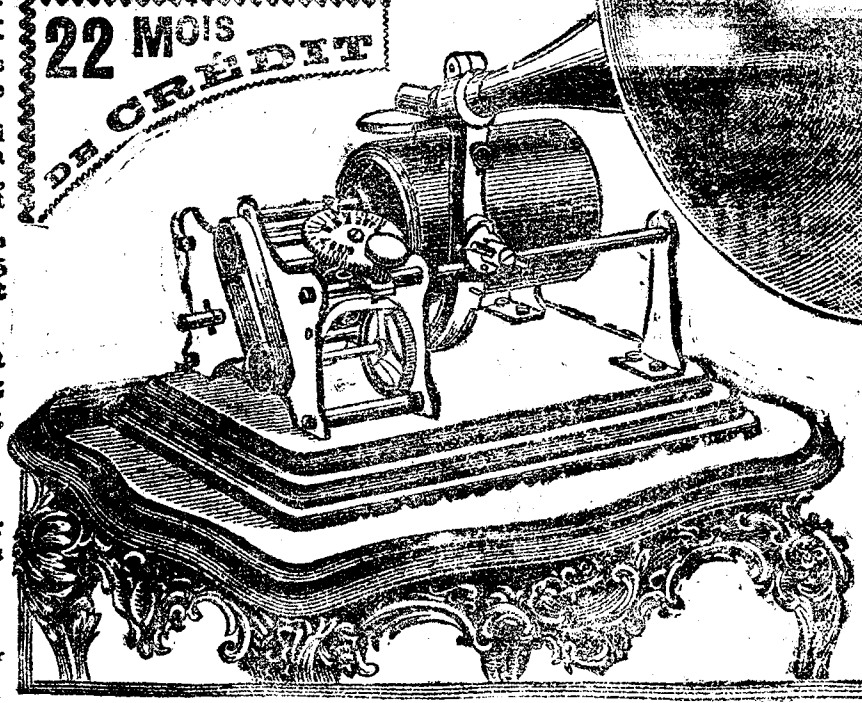
Il n'existe rien d'aussi merveilleux dans le Monde, les gens prévenus ou sceptiques seront en extase devant cette invention fantastique! Ce n'est plus un Phonographe qui parle, qui chante, qui rit, qui joue de la musique — c'est la réalité embellie, c'est une voix quelconque qui paraît idéale!!

Le génial inventeur du "PHÉNIX" perfectionné modèle 1903, a constaté que son œuvre était au point, en essayant des auditions à longue distance.

Sans déboursier un centime, vous recevrez chez vous, franco de port et d'emballage, le

PHÉNIX
Accompagné des Accessoires suivants:
1° VINGT GROS CYLINDRES ARTISTIQUES enregistrés par des artistes célèbres. (Valeur 100 francs.)
2° UN DIAPHRAGME REPRODUCEUR.
3° UN DIAPHRAGME ENREGISTREUR.
4° UN GRAND PAVILLON en aluminium.
5° UN SPLENDIDE COFFRET verni, pour renfermer l'appareil.
6° UNE INSTRUCTION DÉTAILLÉE.

22 MOIS
DE CRÉDIT



7 FRANCS
par
Mois

Création Fantastique

Le "PHÉNIX" modèle 1903, est une stupéfiante machine parlante, aussi, tous les Amateurs de Phonographie, voudront-ils posséder cet appareil magique, qui leur procurera des satisfactions célestes.

Les progrès réalisés par la création du "PHÉNIX" sur tous les modèles lancés dans le commerce, jusqu'à ce jour, peuvent être comparés à ceux de l'éclairage.

Le "PHÉNIX" est la lumière électrique, tandis que les anciens Phonographes sont comparables aux chandelles, avec lesquelles nos ancêtres s'éclairaient!!

Ce merveilleux Phonographe, emploie des gros cylindres qu'on peut entendre à 500 mètres avec une netteté, telle, qu'il est impossible d'apprécier la différence entre le fort Ténor de l'Opéra chantant dans le "PHÉNIX" et le même chanteur, chantant à l'Opéra!

L'illusion est complète!

L'intensité des sons du "PHÉNIX" est à ce point considérable, qu'on l'entend distinctement, en plein air, à plus de 500 mètres, et, malgré cela, on peut l'écouter dans une chambre, sans fatiguer l'oreille, grâce au suprême perfectionnement des ingénieurs mécaniciens, qui adoucit les sons, en proportion de l'espace.

Le ton naturel est absolu!

Le "PHÉNIX" modèle 1903, dépasse en beauté, perfection et ravissement, tout ce que l'imagination la plus féconde, peut enfanter; c'est, en un mot, la

Machine Magique.

Les grands Phonographes vendus dans le Commerce, 500, 800 et 700 fr., n'atteignent pas la perfection absolue du "PHÉNIX" et, cependant, nous pouvons offrir ce merveilleux modèle, au prix absolument réduit de 154 fr. tout en accordant une prime exceptionnelle de Cent francs, et payables:

7 FRANCS par MOIS

Ces conditions sont uniques au Monde, et nous sommes persuadés que toutes les personnes passionnées pour les merveilleuses inventions se hâteront de nous envoyer leur souscription avec d'autant plus de rapidité, que ce chef-d'œuvre vaudra plusieurs centaines de francs, lorsque la fabrication sera épuisée.

Les gros cylindres employés avec le "PHÉNIX" perfectionné sont 6 fois plus sonores, réels et naturels que les petits cylindres vendus dans le Commerce, et n'ont pas l'inconvénient d'être nasillards, et faux.

Les gros cylindres seront offerts aux souscripteurs du "PHÉNIX" avec une Réduction de 50 %.

Le "PHÉNIX" est l'unique phonographe avec lequel on puisse impressionner soi-même des cylindres vierges, et les écouter avec la même mesure.

Un inventeur nous a cédé un cadran de vitesse, qui permet de régler mathématiquement la vitesse, de telle sorte qu'une chanson chantée dans le Phonographe avec la vitesse 4, 5 ou 6, pourra être écoutée dans le même ton!

La mécanique du "PHÉNIX" est absolument silencieuse.

LA PLUS GRANDE DÉCOUVERTE DU SIÈCLE!!!

UN PHONOGRAPHE DÉPASSANT L'ILLUSION!!

LISTE DES 20 GROS CYLINDRES
enregistrés par des Artistes célèbres et offerts en Prime Gratuite aux souscripteurs du PHÉNIX
Valeur réelle : 100 FRANCS

1° QUATRE DE TROMPES DE CHASSE.
2° LES OISEAUX ET LES ROSES (Fido), solo exécuté par M. Fontbonne, de la Garde Républicaine.
3° TROMPETTE-POLKA (Piston), solo exécuté par M. Josses, de la Garde Républicaine.
4° La trilo de GUILLAUME TELL, par trois chanteurs de l'Opéra.
5° Orchestre : LA VIE PARISIENNE (Quadrille).
6° — SANTIAGO.
7° — MICHEL STROGOFF.

8° Orchestre : LES PETITS PIERROT.
Ces 4 morceaux (5, 6, 7 et 8) exécutés par des Artistes de la Garde Républicaine et des Grands Concerts de Paris.
9° Chansonnette exécutée : QUAND ON A TRAVAILLÉ SOUS COMMANDE par CHARLES avec orchestre.
10° FAUST (Entrée) Salut! O mon dernier matin! Grand air chanté par M. G., de l'Opéra.
11° FAUST (Chœur), chanté par M. G., de l'Opéra.
12° GRAND AIR de TROUVÈRE, chanté par M. GASTIER, de l'Opéra.
13° BÈSE A L'ÉGLISE.

14° L'ÉTOILE D'AMOUR.
15° DITES-MOI SI VOUS AVEZ UN CŒUR!
Ces quatre ravissantes mélodies (13, 14, 15 et 16) chantées par M. GASTIER.
16° DÉFENSE DES POIGNARDS, chanté par AMOROS.
17° LA BÉNÔLIE, de BOSTON, chanté par M. BOSTON.
18° LA BERNIERE GAROTTE, créée et dite par l'auteur.
19° L'AMOUR DU COLOMB, créé et chanté par POTIN.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

59 A Monsieur G. MALVILLE, Éditeur à Libourne.
Veuillez m'expédier le nouveau Phonographe "PHÉNIX" Modèle 1902 perfectionné, avec les accessoires et les vingt gros cylindres artistiques, au prix de 154 francs, que je m'engage à vous régler par paiements mensuels de 7 francs, jusqu'à complète liquidation.

Nom et Prénoms _____
Profession _____
Domicile _____
Département _____
En deux de _____
Signature _____

Prière d'adresser ce Bulletin, après l'avoir rempli, à M. G. MALVILLE, Éditeur, à Libourne (Gironde).

PROCHAINEMENT

Paraîtra le Grand Annuaire de la Loire

LE RECLAMER DANS TOUS LES CAFES

ARMES

Luxe et de Précision

Atelier spécial de Reparations

LOUIS GOUTELLE

101, rue Saint-Roch, 101
ST-ETIENNE (Loire)

Prix modérés défiant toute concurrence

Celerite dans tous les travaux

Café du Nouveau Siècle

P. ARGAUD

Angle rue de Lodi et rue Gérentet
ST-ETIENNE (Loire)

Bonnes Consommations

Primes à nos Lecteurs - La SANTÉ pour TOUS.

Soyez Médecin, Pharmacien et Vétérinaire par la Médecine Naturelle (les herbes, l'hydrothérapie, l'électrothérapie, le massage, l'hygiène, etc.). Livre illustré de deux grandes planches avec les plantes en couleurs naturelles, par le Dr. M. Argaud, bi-licencié en sciences, pharmacien de 1^{re} classe, professeur libre à la Faculté de médecine de Paris, avec la collaboration de M. Dorette, vétérinaire sanitaire, trois fois lauréat de l'Académie de médecine et de plusieurs autres docteurs en médecine. Les lecteurs des sciences ou amateurs de nombreuses sociétés. 2 francs au lieu de 3. Dépôt: dans les bureaux où se vendent.

LE TRÉ MANDARINS
Qualité extra supérieure
30 troupes dans toutes les bonnes Epicerie et Maisons de Comestibles.
Le kilo 9.50 150 gr. 2.50
50 gr. 4.75 125 gr. 1.50
50 gr. 0.99
Dépôt Général : 6, rue de Jussieu, LYON

COMPAGNIE FRANÇAISE
Moteurs à Gaz
à des constructions mécaniques
PARIS — 135, rue Gail-Hivert, 135 — PARIS
MOTEURS
à gaz et à pétrole
à soupapes
OTTO
FORCE DE 12 A 600 CHEVAUX
Machines à Glace FIXARY
de 15 à 2500 litres à l'heure

En Voyage, à la Campagne, à la Chasse
COMPRIMÉS VICHY-ÉTA
remède de rendre instantanément toute boisson agréable et glacée.
le flacon de 100 comprimés. 5 fr.

40 ANNÉES DE SUCCÈS
Toux, rhumes, coqueluches, oppression, maux de tête, d'yeux, de gorge, d'estomac, du ventre, du foie, des reins, douleurs points et rhumatismes.
L'EMPLATRE BARBERON
L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la RÉSINE GUTTE DE BAFIN DE NORVÈGE, d'une efficacité parfaite; il ne provoque aucune irritation. Préparé sans cantharide ni euphorbe, il ne forme aucune gomme; ce qui permet d'en faire usage avec succès chez les malades atteints d'albuminurie. Il ne fatigue pas la vessie, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement; il permet de sortir, de se promener, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes. On peut l'employer en toute saison, sans danger de refroidissement et le garder longtemps sans être incommodé, son action bienfaisante et de longue durée ne fait jamais défaut. L'appliquer:
1° SUR LE DROIT CÔTÉ DE LA TÊTE : Pour paralysie, gâche, rhumatismes, douleurs du genou, de l'épaule, points de côté, maux de tête, coups, fractures et tous les points douloureux.
2° SUR LA POITRINE : Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes, coqueluches, grippe, irritations de la gorge, pleurésies, pneumonies, oppressions, étouffements.
3° AU BAS DES REINS (à la partie inférieure de l'épine dorsale) : Pour douleurs, points d'oreilles, étourdissements, surdité, maux d'yeux, névralgies, maux de dents, douleurs de tête.
4° SUR LE CŒUR DE L'ESTOMAC : Pour gastralgies, dyspepsies, douleurs d'estomac, indigestions.
5° SUR LE VENTRE : Pour diarrhées, dérangements de corps, pertes de sang et coliques de toute nature.
Suivant la grandeur des Emplâtres, leurs prix sont de 1 fr., 1 fr. 50 et 2 fr., 2 fr. 50.
NOTA : — Des emplâtres de 0.50 sont préparés spécialement pour ENFANTS contre la coqueluche, les rhumes, les fracs de toux, la grippe, les vers et les Diarrhées de leur âge.
Exiger la CQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rebais.
GROS ET DÉTAIL :
Pharmacie BARBERON, place Boivin, 9, Saint-Etienne (Loire)

L'Emulsion Scott

Tous les enfants, qu'ils soient bien portants ou malades, ont absolument besoin pendant leur croissance d'une alimentation riche en substances grasses et phosphatées, pour faciliter chez eux le développement normal de leur système

MUSCULAIRE ET OSSEUX.

L'Emulsion Scott
véritable crème d'huile de foie de morue à la Glycérine et aux hypophosphites de Chaux et de Soude, contient les éléments les plus précieux pour

La Formation de l'Organisme Humain.

DELOUCHE, Pharm., 2 Pl. Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. 3 fr. et 5.50

Grande Epicerie de Bellevue

J. DÉPERCIEUX
105, Rue d'Annamy, 105, SAINT-ETIENNE
(Ancienne maison veuve JACQUET)

SPECIALTÉS DE LA MAISON

VINS de toutes provenances garantis naturels (gros et détail) 0.20, 0.30, 0.40, 0.50, 0.60 centimes, etc. — VINS BLANCS doux et secs. — VINAILLE rouge et blanc.
La maison délivre des tickets: Vingt tickets donnent droit à un litre de vin

CHENETTERIE (gros et détail): Maïs, Froment, Avoine, Blé noir, Orge, Farine jaune, Perles, Pois de toutes sortes. Grains pour oiseaux, etc. — On traite pour de grosses quantités: Paille, Foin, Pommes de terre.

Droguerie, Pétrole, Essence, Luciline, etc.

Tous les deux jours, arrivages de Beurre, Fromages, Œufs de montagne

CAMÉS de Premier Choix. — SAUVONS sur tous sautes extra

Eaux-de-vie et LIQUEURS. — PATES ALIMENTAIRES. — CONSERVES —

La Maison achetant ses marchandises en Gros, peut livrer à des conditions exceptionnelles

MAISON en FIACONS pour corser les potages
En vente en fiacons depuis 50 centimes chez tous les épiceries et marchands de comestibles.
GRAND PRIX, BORDEAUX 1895. — HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, PARIS 1889. — GRAND PRIX, LYON 1894.